



Châteaugiron - Janzé

Noyal-sur-Vilaine

Provectio veut créer le « cloud » breton

La PME, installée dans la commune, stocke les données informatiques de ses clients dans des data center de l'Ouest.

Le circuit-court appliqué à l'informatique. C'est ce que revendique la société de services informatiques Provectio, pas seulement pour se démarquer de ses concurrents, mais surtout parce que le stockage en ligne des données (le cloud) est un sujet sensible.

« Les questions de sécurité informatique sont de plus en plus sensibles, explique Maxime Charlé, cofondateur de la société avec Jean-Charles Passard. Et les entreprises s'interrogent aujourd'hui sur la façon et l'endroit où sont stockées leurs données informatiques. Par ailleurs la Cnil (1) recommande l'hébergement des données sur le territoire français. »

Alors, la PME bretonne a décidé de jouer à fond la carte du patriotisme économique, en choisissant d'implanter ses data-center à Rennes, Caen, et bientôt Brest et Nantes. Fondée en 2004, à Bruz, « avec 3 000 € en poche », Provectio a déménagé en mai dernier dans des locaux flamboyants neufs à Noyal-sur-Vilaine, en bordure de l'axe Rennes-Le Mans.

Ce nouveau bâtiment, les dirigeants l'ont appelé le Fauteuil parce que « c'est encore mieux qu'un siège ».



Maxime Charlé, cofondateur de Provectio, avec une partie de l'équipe : Baptiste Leclercq, ingénieur commercial ; Sarah Galodé, chargée de communication et, en arrière-plan, Rosemary Lebastard, assistante commerciale.

La PME bretonne emploie aujourd'hui 21 salariés à Rennes, deux à Nantes et compte près de 260 clients, soit près de 20 000 utilisateurs dans tous les secteurs d'activité. Elle prévoit un chiffre d'affaires

de 2,5 millions d'euros à la fin de son exercice de 2016.

(1) Commission nationale informatique et libertés, le gendarme de la protection des données privées.

Laurent LE GOFF.